

le caractérisait, il voulut jusqu'à la dernière heure veiller lui-même sur le troupeau qui lui avait été confié, et cela, malgré son état de faiblesse extrême,

Le défunt était le frère de feu M. l'abbé Fidèle Morisset, ancien curé de S. Anselme, et de M. le chanoine Damase Morisset, curé de Trois-Pistoles.

Il était né à S. Michel de Bellechasse, le 2 février, 1842, de Joseph Morisset, cultivateur, et d'Angélique Roy. Après ses études faites au Petit Séminaire de Québec, il entra au Grand Séminaire de cette ville; et le 2 octobre 1870, il était ordonné prêtre par Mgr Laflèche.

D'abord professeur au Séminaire de Québec, de 1870 à 1871, il fut ensuite envoyé comme vicaire à Sainte-Agathe de Lotbinière. De là il fut transféré, quelques mois plus tard, à Sainte-Croix, où il s'occupa avec zèle, du soin des âmes jusqu'en 1874. C'est alors que tout jeune encore, âgé de 29 ans à peine, il fut nommé curé de S. Côme de Kennébec. Cette paroisse venait d'être fondée (1871). La sombre lisière de la forêt s'allongeait encore tout près des habitations. Pendant douze ans, de 1874 à 1886, Monsieur Morisset travailla sans relâche à l'organisation, comme à l'agrandissement de cette localité. La volonté de son Archevêque l'appela ensuite à la belle cure de S. Ephrem de Tring. Il y succéda à M. l'abbé Jos.-Oct. Soucy. C'est là que pendant vingt-sept ans, il donna simplement et avec humilité toute la mesure de sa valeur.

Très dévoué à ses paroissiens, il avait acquis la sympathie de tous. Epris d'un beau zèle pour la maison de Dieu, il s'occupa de la restauration et de l'ornementation de son église paroissiale.

Une œuvre plus importante encore, peut-être, l'œuvre de l'éducation de la jeunesse, attira son attention. Et ce fut pour procurer aux enfants des deux sexes de sa paroisse le bienfait de l'instruction et de l'éducation chrétienne qu'il fit venir de France le Religieuses Servantes du S. Cœur de Marie. Et avec leur concours, il fonda un pensionnat prospère auquel fut adjoint, avec la maison provinciale, le noviciat de la Congrégation. En 1899, la résidence de la Révérende Mère Provinciale et le noviciat central furent transportés à Limoilou, mais le noviciat régional demeura attaché au couvent de S. Ephrem. Cette florissante institution donne aujourd'hui le bienfait de l'éducation et de l'instruction à plus de deux cents enfants des deux sexes.